



PROJET GALF

Rapport d'activités Septembre 2014

Sommaire

| | |
|-------------------------------|---|
| Points principaux | 1 |
| 1 Relations extérieures | 2 |
| 2 Investigations..... | 2 |
| 3 Opérations | 2 |
| 4 Département juridique | 3 |
| 5 Média | 3 |
| 6 Conclusion | 3 |

Points principaux

- Investigations sur l'ivoire, les oiseaux.
- Identification d'un réseau de trafiquant de viande de brousse à Conakry.
- Suivi pour l'obtention du jugement d'Ousmane Diallo
- Elaboration et transmission d'une convention de partenariat entre WCP et le Ministère de l'Environnement.
- Operation sur la viande de brousse à Conakry

1 Relations extérieures

Rencontre régulière avec les points focaux du Ministère de l'Environnement et de la CITES ; rencontre du point focal de la criminalité faunique auprès du Ministère de la sécurité et du Ministère de la Justice pour la préparation des opérations sur la viande de brousse du marché de Yimbaya et la signature de la convention du partenariat entre GALF et le Ministère de l'environnement.

2 Investigations

Durant le mois de septembre 2014, le département d'investigation a mené 4 enquêtes dont 2 sont plus concluantes. Il s'agit de l'enquête menée sur l'ivoire qui est en cour, en face de l'Hôtel Camayenne et La viande de brousse qui n'est plus exposée au marché (En raison de la présence d'Ebola) mais vendue en cachette dans leur magasin et



domicile personnel. 4 vendeuses sont concernées par ce trafic ; les enquêtes ont permis de découvrir



qu'actuellement la viande de brousse provient de la Basse Cote, préfectures de Boké et Boffa. Concernant les 2 autres enquêtes ; sur les oiseaux (perroquets Youyou du Sénégal, grues couronnées) 2

oiseleurs sont concernés. Concernant l'enquête sur des pointes d'ivoire, nous maintenons le contact des trafiquants et renforçons les liens de confiance.

3 Opérations

Une opération sur la viande de brousse au marché de Yimbaya a été menée le 26/09/14 et écourtée pour des raisons de sécurité des équipes du GALF.

4 Département juridique

Le département juridique a principalement consacré le mois de septembre aux activités suivantes:

- Suivi de l'affaire Ousmane Diallo: Comme souligné dans nos précédents rapports, la cour d'appel qui avait mis l'affaire en délibéré, a rendu sa décision depuis le mois de juillet 2014. Ni notre département ni nos avocats n'avaient eu connaissance de la date de cette audience. Nous avons donc entrepris plusieurs démarches pour prendre connaissance du dispositif mais en vain. Ensuite, s'en est suivi les vacances judiciaires. C'est en ce mois de septembre que nous avons pu nous en informer au greffe.

Enfin, la décision rendue au TPI de Dixinn contre Ousmane a été totalement infirmée par l'arrêt de la cour d'appel. Le présent arrêt lui a condamné à 3 mois ferme, 100 milles comme amende et 5 millions à titre de dommage et intérêt.

- Recouvrement des dommages-intérêts dans l'affaire Kaba: Nous avons obtenu du garant de Mamadou Kaba le reçu de paiement des 500.000 GNF mensuels au titre de dommages et intérêts pour le compte du Ministère de l'environnement.

- Réunion CITES: En août nous avons été invités à une rencontre d'échange au Ministère de l'environnement. La réunion a regroupé tous les acteurs impliqués dans la lutte contre criminalité faunique. A l'issue de cette rencontre il a été demandé à GALF de proposer un document formalisant notre partenariat avec le Ministère. Nous avons élaboré cette proposition et l'avons transmise au Ministère en ce mois de septembre.

- Rencontre avec les avocats: Nous avons rencontré nos avocats pour faire le point du suivi de l'affaire Rhinocéros.

5 Communication

Aucunes pièces médiatiques produites.

6 Conclusion

Le mois de septembre est marqué par la volonté et la détermination du GALF à poursuivre ses actions juridiques auprès de Mr Ousman Diallo et de Mr Kaba Mamadi. Des investigations sont en cour concernant la viande de brousse à Conakry, la détention et la vente illégale d'oiseaux et le trafic d'ivoire et aboutiront à des opérations prochainement. La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi qu'avec les autres partenaires de l'application de la loi est toujours aussi forte et productive.